

Enquête sur la fréquentation des institutions muséales

4^e trimestre 2025

À propos de l'enquête

L'*Enquête sur la fréquentation des institutions muséales* permet de produire des statistiques trimestrielles de fréquentation pour l'ensemble des musées, lieux d'interprétation et centres d'expositions situés dans les différentes régions du Québec.

Confidentialité

Votre institution a été sélectionnée pour participer à cette enquête. Sa participation est obligatoire, conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) garantit la confidentialité des renseignements fournis par votre institution dans le cadre de cette enquête.

Renseignements

Ce questionnaire s'adresse à toute institution à but non lucratif située au Québec dont l'activité principale comprend la mise en valeur et l'interprétation de collections ou de contenus à caractère muséal, et qui exerce des fonctions d'éducation, de médiation et de diffusion en lien avec l'art, l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, les sciences, l'environnement, les techniques et les modes de vie.

Assistance

Pour toute assistance, communiquez avec la Direction de la gestion de la collecte au 1 800 561-0213 ou à l'adresse collecte@stat.gouv.qc.ca.

Directives

- ▶ Veuillez prendre connaissance des définitions avant de remplir le questionnaire.
- ▶ **Ne retournez pas le questionnaire par la poste.** Vous devez remplir le questionnaire en ligne en suivant les instructions mentionnées dans la lettre ou le courriel que vous avez reçu.
- ▶ L'ISQ communiquera avec les institutions qui n'auront pas soumis leur questionnaire Web dans les délais demandés afin d'obtenir leurs réponses.
- ▶ L'ISQ enverra un questionnaire chaque trimestre, tout en tenant compte des dates d'ouverture déclarées pour éviter de contacter les institutions fermées pendant un trimestre complet.

Définitions

Période d'ouverture

Période où l'institution est ouverte au public et offre des expositions à visiter, y compris les mois d'ouverture uniquement sur réservation.

Nombre d'entrées

Nombre de personnes qui se sont présentées pour participer aux activités de la programmation muséale de l'institution (expositions, visites guidées, ateliers éducatifs, etc.).

Le nombre d'entrées comprend les entrées gratuites et payantes. Il peut être établi à l'aide d'un dispositif de comptage automatisé ou par un comptage manuel.

Notes : Une même personne doit être comptabilisée une seule fois dans la même journée.

Ne pas inclure les participant(e)s aux activités organisées par un tiers qui emprunte ou loue les espaces à ses propres fins, comme un mariage ou un congrès, sauf s'il est entendu que ces personnes visiteront les expositions.

Ne pas inclure les participant(e)s aux activités de sollicitation organisées par l'institution dans un but d'affaires, comme les activités de financement.

Fréquentation à l'institution même

Fréquentation sur le site même de l'institution muséale. Elle inclut les entrées aux expositions et activités destinées au public, tant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur, sur le terrain de la propriété (les jardins, les sentiers, etc.).

Elle exclut les entrées aux expositions et activités présentées « hors murs », c'est-à-dire dans des lieux qui ne sont pas situés sur la propriété de l'institution muséale.

Nombre d'entrées individuelles

Nombre de personnes qui se sont présentées individuellement pour visiter l'institution muséale, sans faire partie d'un groupe organisé.

Nombre d'entrées en groupe organisé

Nombre de personnes qui sont arrivées en groupe organisé pour visiter l'institution muséale, le plus souvent avec une réservation, comme des groupes de touristes, de membres d'une association, d'étudiant(e)s du collégial ou de l'université, etc.

Note : Les groupes scolaires de la prématernelle, de la maternelle, du primaire et du secondaire ne doivent pas être comptabilisés dans la clientèle générale en groupe organisé. Ils doivent être comptabilisés dans la clientèle scolaire.

Clientèle scolaire

Élèves de la prématernelle, de la maternelle, du primaire et du secondaire qui visitent en groupe scolaire, avec ou sans inscription aux programmes éducatifs de l'institution muséale. La clientèle scolaire inclut également le personnel enseignant et les autres personnes qui accompagnent les élèves.

Elle exclut les élèves qui profitent d'un tarif « étudiant » en dehors d'une visite organisée par une école. Ces personnes doivent être comptabilisées dans la clientèle générale.

Elle exclut également les étudiant(e)s du collégial et de l'université. Ces personnes doivent être comptabilisées dans la clientèle générale, dans les entrées individuelles ou les entrées en groupe organisé, selon le cas.

Fréquentation « hors murs »

Fréquentation aux expositions et aux activités organisées par l'institution muséale dans un lieu qui n'est pas situé sur la propriété de l'institution, comme un parc municipal, une école, un centre commercial, les rues d'un quartier, etc.

Une activité « hors murs » peut se dérouler à l'intérieur comme à l'extérieur ; elle n'est pas synonyme d'activité offerte dehors.

La fréquentation « hors murs » exclut les entrées des personnes qui :

- participent aux activités organisées dans un lieu situé sur la propriété de l'institution muséale, sur le terrain extérieur par exemple. Ces entrées doivent être comptabilisées dans la fréquentation à l'institution même.
- visitent les expositions produites par l'institution muséale et présentées dans une autre institution muséale, par exemple dans le cadre d'une exposition en tournée. Ces entrées sont déclarées par l'institution muséale hôte.
- participent aux activités de sollicitation organisées par l'institution dans un but d'affaires, comme les activités de financement.

Note : La fréquentation virtuelle aux expositions et activités offertes en ligne pour les personnes participant à distance n'est pas prise en compte dans cette enquête. Elle ne doit pas être comptabilisée dans les données de fréquentation de l'institution.

Il en va de même pour la fréquentation aux expositions et activités qui se sont déroulées hors Québec. Elle n'est pas prise en compte dans cette enquête et ne doit pas être comptabilisée dans les données de fréquentation de l'institution.

Section 1 Période annuelle d'ouverture

Cochez les mois où l'institution est ouverte.

La période annuelle d'ouverture comprend tous les mois où l'institution est ouverte au public et offre des expositions à visiter, incluant les mois où elle l'est uniquement sur réservation.

☐ Janvier	☐ Février	☐ Mars	☐ Avril
☐ Mai	☐ Juin	☐ Juillet	☐ Août
☐ Septembre	☐ Octobre	☐ Novembre	☐ Décembre

1 Indiquez le nombre de journées d'ouverture de votre institution au cours des 3 mois suivants :

Inscrire « 0 » si l'institution n'a pas été ouverte durant le mois.

	(Mois 1)	(Mois 2)	(Mois 3)
Nombre de journées d'ouverture de l'institution			

Section 2 Fréquentation à l'institution même

CLIENTÈLE SCOLAIRE

2 Indiquez le nombre d'élèves et d'enseignant(e)s ou accompagnateur(-trice)s selon les 2 catégories suivantes :

Inscrire « 0 » s'il n'y a eu aucune clientèle scolaire.

	(Mois 1)	(Mois 2)	(Mois 3)	
a) Élèves et accompagnateur(-trice)s de la prématernelle, de la maternelle et du primaire				
b) Élèves et accompagnateur(-trice)s du secondaire				
	▼	▼	▼	
c) TOTAL		+		+
				=
				A

CLIENTÈLE GÉNÉRALE

3 Indiquez le nombre d'entrées de la clientèle générale selon les 2 catégories suivantes :

Inscrire « 0 » s'il n'y a aucune clientèle générale.

	(Mois 1)	(Mois 2)	(Mois 3)	
a) Nombre d'entrées individuelles				
b) Nombre d'entrées en groupe organisé				
	▼	▼	▼	
c) TOTAL		+		+
				=
				B

FRÉQUENTATION TOTALE À L'INSTITUTION MÊME

4 Additionnez les cases A et B :

Section 3 Fréquentation « hors murs »

La fréquentation « hors murs » inclut les entrées des participant(e)s aux expositions et activités organisées par l'institution muséale dans un lieu qui n'est pas situé sur la propriété de l'institution.

Par exemple :

Si votre institution offre une activité ou une exposition dans une école, un parc municipal, un centre commercial, les rues d'un quartier, etc., la fréquentation de ces activités doit être comptabilisée dans la fréquentation « hors murs ».

Si votre institution offre des activités dehors sur sa propriété, comme une exposition dans les jardins ou une animation dans les sentiers, la fréquentation de ces activités doit être comptabilisée dans la fréquentation à l'institution même.

Si votre institution a produit une exposition présentée dans le cadre de la programmation d'une autre institution muséale, la fréquentation de cette exposition « en tournée » ne doit être déclarée que par l'institution hôte.

À exclure :

La fréquentation virtuelle des expositions et des activités offertes en ligne ;

La fréquentation des sites Internet ;

La participation aux expositions et activités tenues hors du Québec ;

La participation à des activités de sollicitation organisées hors murs dans un but d'affaires, comme une activité de financement.

Inscrire « 0 » s'il n'y a eu aucune fréquentation ou activité « hors murs ».

Si l'exposition ou l'activité chevauche plusieurs mois, elle doit être comptabilisée chaque mois.

Si elle est présentée plusieurs fois au même endroit au cours d'un mois donné, elle ne doit être comptée qu'une seule fois.

Si elle est présentée plusieurs fois à des endroits différents, elle doit être comptée autant de fois qu'il y a d'endroits différents. Par exemple, un atelier offert 30 fois au total, mais dans 5 écoles différentes, sera compté comme 5 activités « hors murs ».

5a Indiquez le nombre total de visiteur(-euse)s « hors murs » ainsi que le nombre d'activités « hors murs » offertes au cours des 3 mois suivants :

	(Mois 1)	(Mois 2)	(Mois 3)
Nombre de visiteur(-euse)s « hors murs »			
Nombre d'expositions et d'activités « hors murs »			

5b Si votre institution a offert des activités « hors murs » au cours du trimestre, veuillez les décrire sommairement (types d'activités, lieu où elles ont été offertes).

(Mois 1) _____

(Mois 2) _____

(Mois 3) _____

Section 4 Fin du questionnaire

Veillez inscrire les coordonnées de la personne responsable de remplir le questionnaire d'enquête.

Nom de la personne répondante					
Titre ou fonction					
Téléphone				Poste	
Adresse courriel					

Veillez inscrire les coordonnées de votre établissement.

Nom de l'institution muséale				
Adresse				
Municipalité				
Code postal				

Consulter les résultats de l'enquête

Vous voulez voir le fruit de votre collaboration à l'Enquête sur la fréquentation des institutions muséales ?

Rien de plus simple, puisque les résultats de l'enquête sont publiés chaque trimestre. Vous pouvez donc suivre l'évolution de la fréquentation des institutions muséales en consultant le [site Web de l'Institut de la statistique du Québec](#).

Vous pouvez aussi y consulter les publications sur la fréquentation des institutions muséales.

Abonnez-vous !

Afin de recevoir un avis par courriel lors de la publication de nouveaux résultats en lien avec cette enquête, il vous suffit de cliquer sur « **S'abonner à ce contenu** » et de remplir le formulaire.

L'Institut de la statistique du Québec vous remercie de collaborer à cette enquête.